

- ◆ les milieux d'affaires ont pour rôle de générer des exportations et des investissements et que le gouvernement a lui aussi un rôle important à jouer dans la promotion du commerce international, par l'abaissement des barrières commerciales, l'instauration d'un environnement commercial ouvert et le soutien aux entreprises pour qu'elles puissent prendre pied sur les marchés internationaux et demeurer concurrentielles grâce à l'acquisition et à l'emploi de technologies nouvelles;
- ◆ les Parties devront continuer de revoir leurs programmes et services de promotion du commerce international, étant donné que la technologie et la mondialisation ont modifié le rôle du gouvernement dans l'aide qu'il apporte aux entreprises sur les marchés mondiaux et que les compressions budgétaires forcent les gouvernements à rationaliser et à coordonner leurs programmes et leurs services;
- ◆ les activités commerciales internationales forment une part importante du mandat de plusieurs ministères et organismes fédéraux et provinciaux et qu'une meilleure coordination de toutes les activités commerciales internationales est essentielle pour intensifier les exportations du Canada et augmenter les courants d'investissement;
- ◆ les Parties et les autres provinces de l'Ouest ont de nombreuses possibilités de collaborer efficacement dans des activités commerciales internationales et que les Parties doivent soutenir et renforcer le développement de stratégies coopératives, pour l'avantage de la Saskatchewan, des provinces de l'Ouest et du Canada.

**CONSCIENTES** de la nécessité d'élaborer et de communiquer, en collaboration avec les milieux d'affaires, des stratégies et des mesures efficaces de promotion du commerce international, axées sur les besoins des entreprises,

### **LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT**

#### **I. OBJECTIFS**

1. Les Parties jugent nécessaire de se concentrer sur les objectifs suivants de la Saskatchewan pour la promotion du commerce international, jusqu'à l'an 2000 :
  - a) augmenter la valeur des exportations non traditionnelles;
  - b) augmenter le nombre des entreprises aptes à exporter; et
  - c) stimuler la création d'emplois en augmentant le nombre des entreprises étrangères qui songent à s'implanter en Saskatchewan. On donnera la priorité aux entreprises industrielles et transformatrices et aux fournisseurs de services qui exportent un pourcentage important de leur production prévue.
2. Pour atteindre ces objectifs, les Parties conjugueront leurs efforts et travailleront avec les milieux d'affaires :
  - a) pour améliorer la compétitivité et la performance internationale des entreprises de la Saskatchewan;